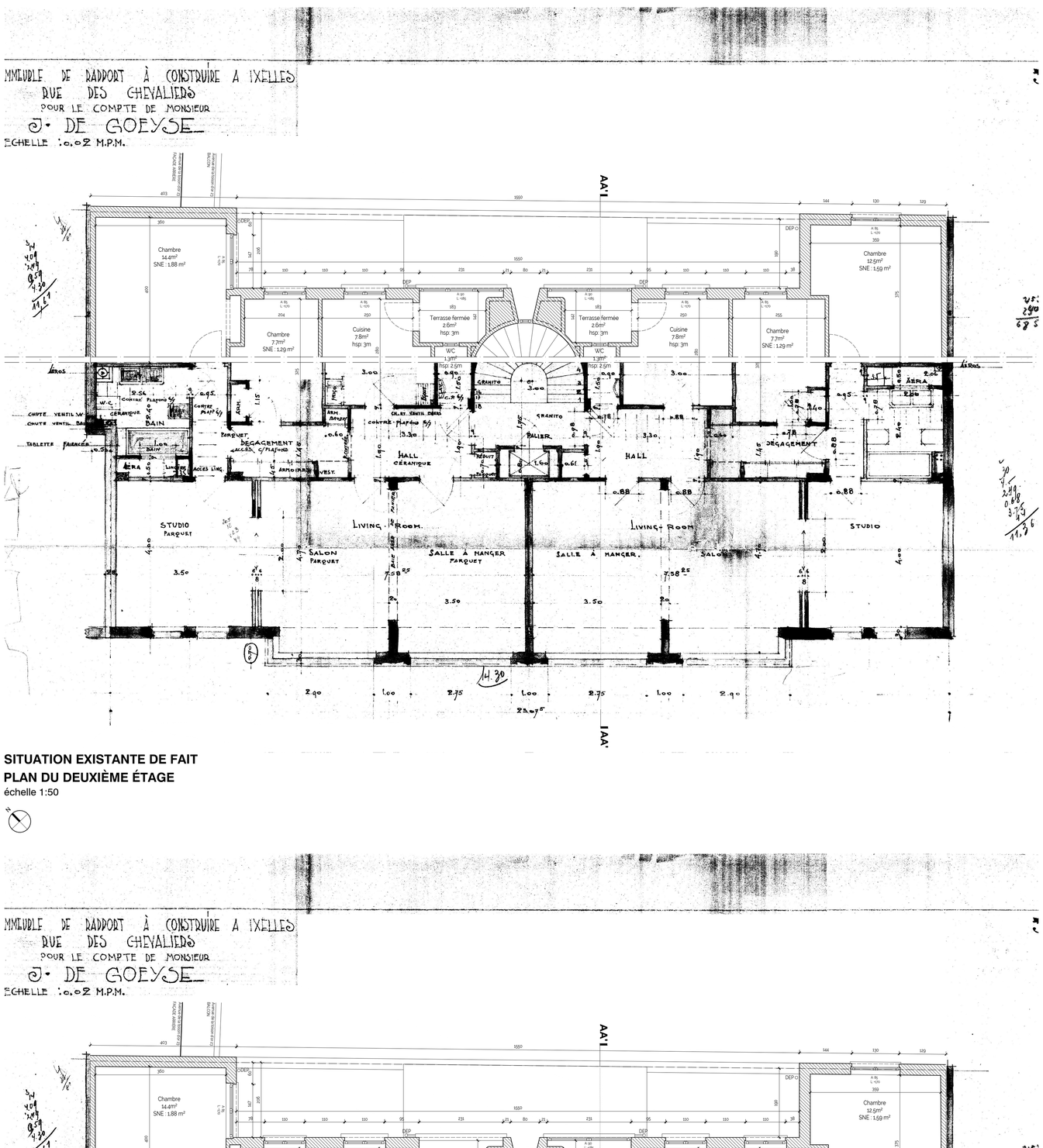
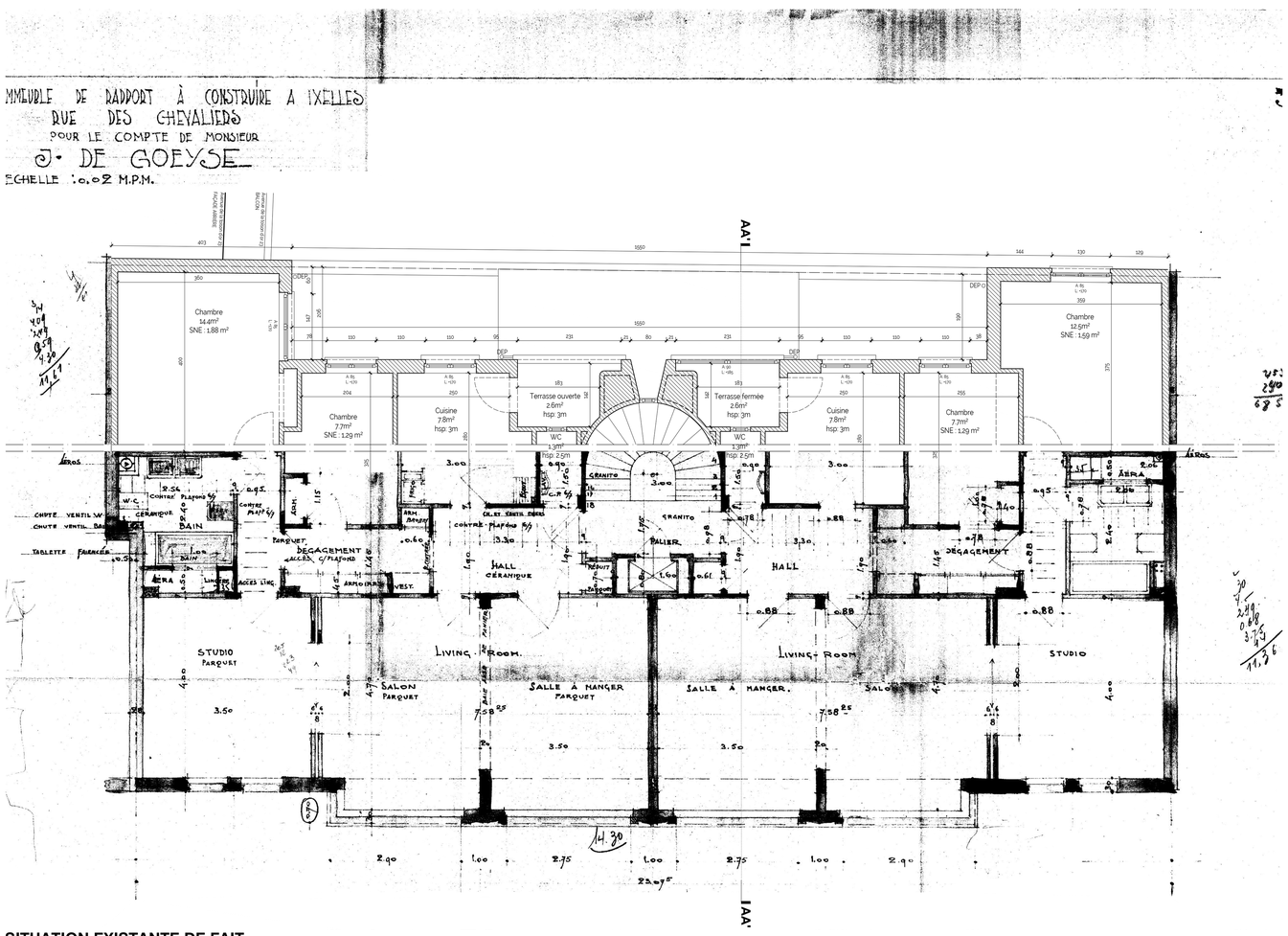
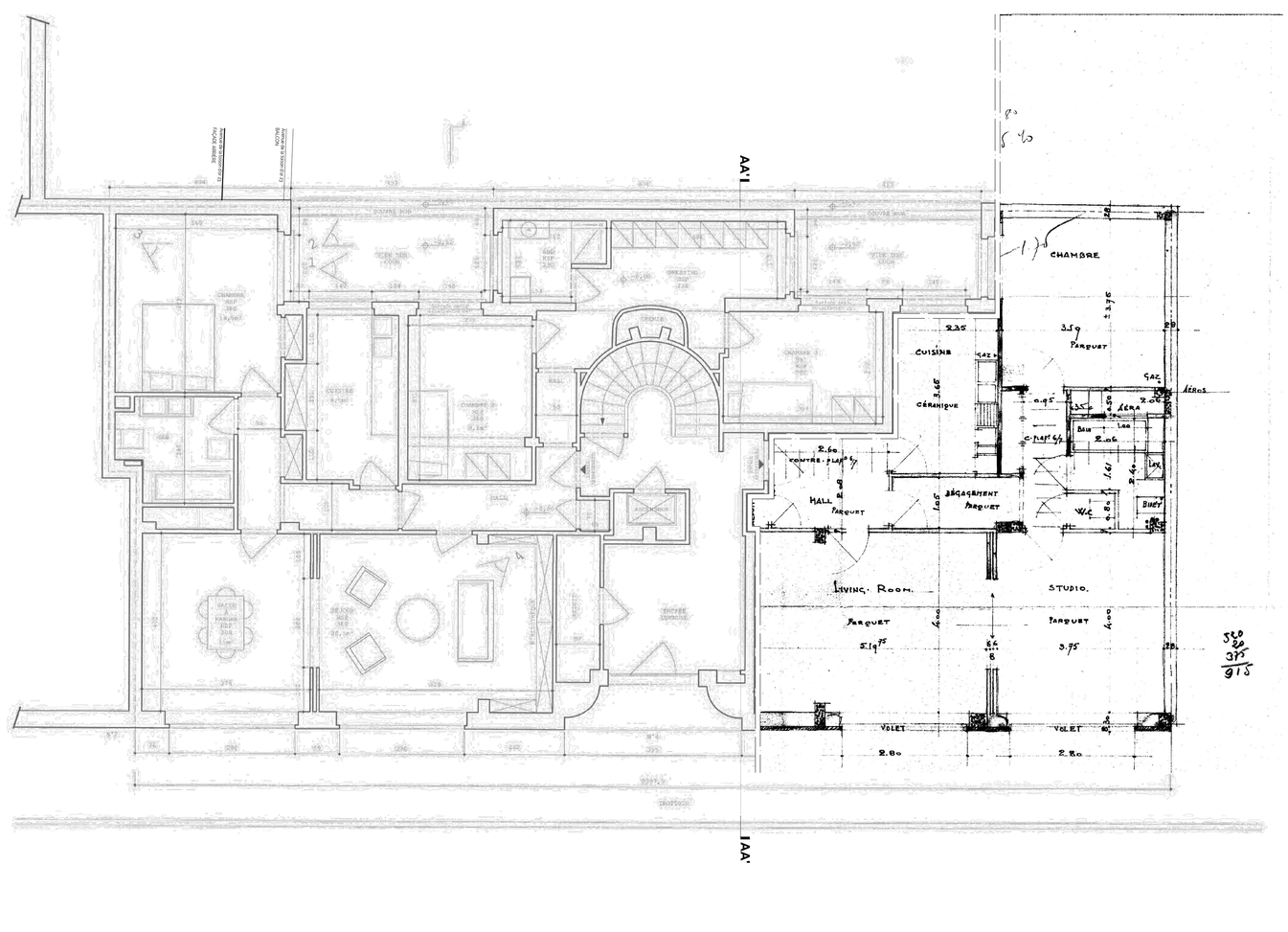


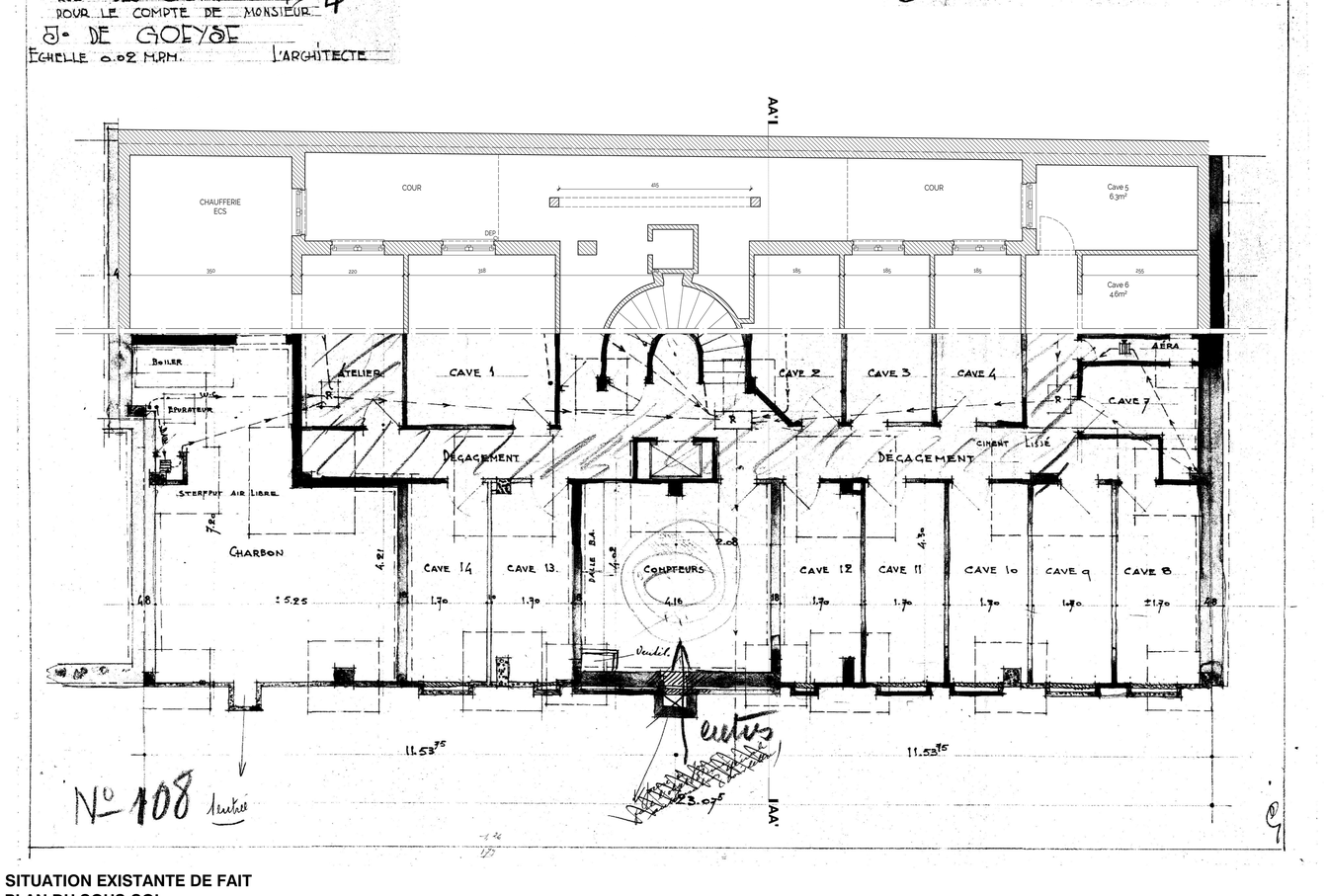
SITUATION EXISTANTE DE FAIT
PLAN DU DEUXIÈME ÉTAGE
échelle 1:50



SITUATION EXISTANTE DE FAIT
PLAN DU PREMIER ÉTAGE
échelle 1:50



SITUATION EXISTANTE DE FAIT
PLAN DU REZ-DE-CHAUSSÉE
échelle 1:50



SITUATION EXISTANTE DE FAIT
PLAN DU SOUS-SOL
échelle 1:50

LÉGENDE

HP : Hauteur sous plafond
S : Superficie nette
SNE : Superficie nette éclairante
A : Hauteur d'allège
L : Hauteur de linteau

- Maçonnerie existante
- Nouvelle maçonnerie
- Ytong
- Isolant EPS
- Isolant PUR
- Nouvelle cloison légère
- Égouttage enterré
- 50 m3/h — Bouche de ventilation au plafond (débit minimal)
- 75 m³/h — Bouche de ventilation murale (débit minimal)
- OAR — Orifice d'amenée d'air réglable

Note importante :
Aucune côte ne doit être mesurée à l'échelle et l'entrepreneur est tenu de les vérifier avant toute exécution. Toute erreur, omission ou manque de concordance doit être signalée au maître de l'ouvrage avant toute exécution.

Ce document et les pièces jointes sont confidentiels et destinés à l'attention exclusive de ses destinataires. Sauf mention expresse, la tranmission d'un élément graphique n'entraîne pas la cession des droits d'auteurs et de reproduction afférents. Toute utilisation ou diffusion, même partielle, non autorisée est interdite.

maître de l'ouvrage

architecte

Stabilité

intervenant

intervenant

indice	date	modification
A	24.09.2026	Demande de permis d'urbanisme
B	16.10.2026	Compléments dossier incomplet

nom projet — **phase**

276.CHV — PU

objet — **cadastre**

Situation de fait - Plans — division 1 / section A / n°400k

adresse projet	échelle	date
Rue des Chevaliers 4 - 1050 Ixelles	1:50	16.10.2026

titre	plan n°	indice
Rénovation énergétique d'un immeuble en copropriété	4/9	B